

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3165 - Lundi 28 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Le vendredi de colère de l'opposition



La manifestation de l'opposition vendredi dernier à Moroni

LA FOIRE 30 May 11 JUNE 2018
DES PRODUITS EGYPTIENS ET INTERNATIONAUX 2018
RETAJ HOTEL MORONI

10:00AM
9:00PM



ÉCONOMIE

L'office national de la vanille contre toute cueillette précoce

L'office national de la vanille met en garde contre toute tentative de cueillette précoce. Dans un point de presse tenu hier dimanche, Aboubacar Abdoul-Wahab directeur général de l'office indique des dispositifs particuliers pendant la campagne de cueillette attendue incessamment.

L'office national de la vanille hausse le ton face à la montée des actes de vol dans les champs des gousses de vanille. Aboubacar Abdoul-Wahab directeur général de l'office a dénoncé ce qu'il appelle « la destruction d'un pan de l'économie » comorienne. Le patron de l'office de la vanille fait savoir qu'il n'est pas opportun de cueillir des gousses de vanille alors qu'elles ne sont pas arrivées à maturité. Il met en garde planteurs, acheteurs et exportateurs et considère comme illégale toute tentative de vouloir vendre la vanille avant le lancement officiel de la campagne.

M. Abdoul-Wahab demande à la justice la main ferme contre les auteurs de vols de vanille et aussi leurs complices. A l'en croire des mesures seront prochainement pri-



Aboubacar Abdoul-Wahab directeur général de l'office de la vanille

ses permettant la traçabilité de la vanille du planteur jusqu'à l'exportateur dans le seul but de lutter contre les vols mais aussi contre la mauvaise qualité du produit provoquée dit-il, par la cueillette précoce. « La

vanille des Comores autrefois connue par sa qualité tend à perdre cette réputation à cause du fait que certains précipitent la cueillette. Cette année nous ne transigerons pas devant les contrevenants », a-t-il

déclaré, ajoutant que des gens appréhendus à Mboikou et Mboudé attendent d'être déférés devant la justice.

« Vous n'êtes pas sans savoir la place que prend la culture de la

vanille dans la vie des comoriens. Un secteur qui finance presque tous les projets des comoriens que ce soit le grand mariage, le pèlerinage et autre. Alors, il est hors de question de laisser quiconque détruire notre économie », a-t-il fait savoir. Et d'ajouter que la campagne de cueillette ainsi que la fixation des prix seront officiellement rendues publiques. « On procédera région par région pour la campagne de la cueillette. Normalement on débutera des régions côtières, vers les hauteurs », a-t-il ajouté.

Maoulida Mbaé

**La Gazette
des Comores**
l'information libre
à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél: (269) 773 91 21 ou
333 26 76
E-mail:
la_gazette@comoreste-
lecom.km

IL VA Y AVOIR DU MONDE CHEZ VOUS

— JUSQU'AU 30 JUIN —
**INSTALLATION
OFFERTE***

*Offre valable aux Comores du 13/05 jusqu'au 30/06/18 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Décodeur satellite à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

POLITIQUE

Le vendredi de colère de l'opposition

Plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel de l'opposition et on investi vendredi, les rues de Moroni et de Mutsamudu pour dénoncer l'assignation en résidence surveillée de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi et demande le rétablissement de la cour constitutionnelle.

Ils étaient plusieurs centaines de partisans de l'opposition à battre le pavé dans les rues de Moroni et Mutsamudu à la sortie de la prière de vendredi. Ils ont répondu à l'appel des élus de l'opposition

qui ont voulu un vendredi de colère contre le « pouvoir dictatorial » du colonel Azali Assoumani. Dans l'esplanade de la mosquée Alqasmi de Moroni, la tension était palpable après la prière du vendredi. En première ligne de la manifestation, les élus de l'opposition et les leaders politiques de l'Union de l'opposition, arborant des banderoles en arabe « pas de referendum sans le rétablissement de la cour constitutionnelle » ou « non à la dictature du pouvoir en place ».

Des manifestants qui ont repris en chœur le verset coranique « surate yasine ». C'est le député Ali

Mhadji, porte parole de l'opposition, qui se porte volontaire pour allumer la chaudière. Et il ne fait pas les choses à moitié quand il s'agit d'étriller ses « ex-amis » du régime. L'élu de la région de Hambou dénonce dans la foulée la mesure prise par les autorités de placer l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi en résidence surveillée.

« L'assignation en résidence surveillée de l'ancien rais est illégale. Nous ne nous dressons pas contre la justice mais ce que nous craignons, c'est l'injustice dans cette affaire », a-t-il déclaré. Et lui d'appeler le

gouvernement pour la énième fois, à faire marche arrière sur, dit-il, les décisions prises ces derniers temps et qui sont à ses yeux, « anticonstitutionnelles ».

Après la lecture et les quelques interventions des leaders politiques pour haranguer la foule, le cortège des manifestants s'est mis en marche pour se diriger vers la place de l'indépendance, pour un sit-in, mais la foule se heurtera au barrage des forces de l'ordre, déployées aux abords du Conseil de l'île.

Les éléments du peloton d'intervention de la gendarmerie nationale (Pign) ont dispersé les manifestants

à coup de gaz lacrymogène et de bombes assourdissantes. Quelques jeunes incontrôlés ripostent à leur tour par des jets de pierres. Un militaire serait même touché par un projectile d'après un témoin sur place. Difficile d'établir un bilan ne serait-ce que provisoire ni du côté des organisateurs ni du côté du ministère de l'intérieur. Aucune arrestation n'a été signalée. La mobilisation se poursuit et l'opposition promet un autre vendredi de colère plus important.

Maoulida Mbé

ASSIGNATION À RÉSIDENCE DE SAMBI

Son avocat demande la main levée

Le délibéré sur la requête aux fins de la main levée de l'assignation en résidence surveillée de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi est renvoyé pour ce lundi. Le juge de référé administratif ayant entendu les avocats de l'État et celui de l'ancien chef de l'État.

Le sort de la mesure prise par le ministère de l'intérieur plaçant l'ancien président de la République Ahmed Abdallah Mohamed Sambi en résidence surveillée est entre les mains du juge de référé administratif qui a été saisi par l'avocat de l'ancien chef de l'État, Me Mahamoud Ahamada qui avait introduit une requête aux fins de la main levée de la décision de placement de Sambi en résidence surveillée.

A la sortie de l'audience du juge de référé, les divergences des avocats s'affichent. Pour Me Said

Larifou, la procédure engagée pour la main levée serait à l'en croire irrégulière. « Car elle été engagée cont-

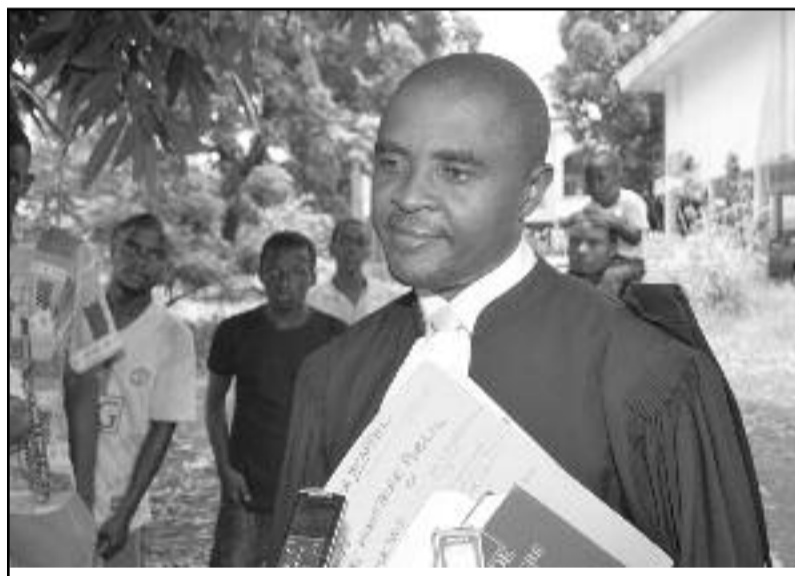
re le ministère de l'intérieur alors que le ministère n'est pas une personnalité juridique. Le ministère représente l'État. Et ce dernier n'a pas été régulièrement cité dans cette procédure que nous avons attaqué pour vice de forme ». Cet avocat de l'État qui indique avoir soumis au fond « en disant que la mesure de police lorsqu'elle est prise, elle est prise en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministère de l'intérieur qui estime qu'au regard des éléments en sa possession, il peut prendre des mesures en plaçant une personne en résidence surveillée ».

Ce que conteste l'avocat de l'ancien président Sambi qui estime que la mesure prise par le secrétaire général du ministère de l'intérieur lui semble ne pas être conforme à la loi. Une décision considérée par lui

comme étant une mesure illégale et arbitraire. « Nous avons fait des recours et nous avons saisi le tribunal administratif et aujourd'hui on se retrouve devant le juge de référé administratif pour mettre fin aux effets de cette note, en attendant le verdict du tribunal administratif ».

Pour rappel, le président d'honneur du parti Juwa fait l'objet depuis plus d'une semaine d'une assignation en résidence surveillée. Une mesure contestée par ses partisans mais aussi par l'ensemble de l'Union de l'opposition qui exige la levée de cette mesure ainsi que l'interdiction de quitter le pays mais aussi Ngazidja où il réside.

Maoulida Mbaé



Me Mahamoud avocat au barreau de Moroni

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La route Itsinkindi-Mtsangadjou bientôt opérationnelle

Les travaux d'entretien périodique de la route Itsinkoudi-Oichili sont presque terminés. Le directeur de chantier annonce la fin des travaux à la fin de ce mois de mai.

Depuis juillet 2017, la société SOGEA SATOM a commencé les travaux de réhabilitation de la route Itsinkoudi Oichili - Mtsangadjou Dimani pour une durée de 18 mois. Jeudi dernier, le directeur du chantier a annoncé la fin des travaux d'ici la fin du mois de mai. L'ensemble des travaux a été réalisé et il reste seulement une partie à Mutsamudu Oichili en cours de finition. Mais nous espérons que d'ici la fin de la semaine, tout sera fini », déclare-t-il.

Actuellement, l'entreprise malgache s'est attaquée à quelques finitions du côté de Mtsangadjou

Dimani. L'entreprise a montré son souci de faire respecter les délais du cahier des charges. La réfection de cette route entre dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN3 (Itsinkoudi-Mtsangadjou) et la RN32 (Fomboni-Miringoni), soit respectivement 17 et 26 Km de route, financée à hauteur de 6 millions d'Euros par l'Union Européenne.

Au même moment, cette même entreprise a commencé la réhabilitation de la route Koimbani-Chomoni pour une durée de trois mois. D'une longueur de 4,60 Km, ce tronçon a été financé par l'Etat comorien à hauteur de 489 999 900 FC. Des tronçons qui font la joie de la population de cette région. « Avant, pour descendre à Moroni, on réfléchissait à deux fois vu le mauvais état de la route. Maintenant, nous allons faire 20 minutes de trajet pour aller à

Moroni. Et c'est super », lance un jeune de Mtsangadjou Dimani.

Au mois de juillet prochain débuteront les travaux de réhabilitation de la route Moroni-Foumbouni financé par l'Union Européenne et

la Banque Africaine de Développement.

Mohamed Youssouf



Route Itsinkoudi Dimani réhabilitée

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

A.O Yazid

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Une année scolaire en péril

Le proviseur du lycée de Moroni a réuni les professeurs pour trouver une solution



L'année scolaire touche à sa fin et les élèves du public n'ont toujours pas de résultats. Presque six mois de cela, l'intersyndicale réclame le versement du salaire du mois de mai 2017. Et à quelques semaines de la fin de l'année et des examens nationaux, les chefs d'établissement prennent la relève à l'intersyndicale. Dans une rencontre avec la presse, les administrateurs de l'éducation appellent toutes les parties (gouvernement, intersyndicale et parents) à venir au secours des élèves.

Les bulletins des deux premiers trimestres sont vierges. Dans moins de quatre semaines les compositions du troisième trimestre devront avoir lieu, mais l'incertitude c'est le remplissage des bulletins des notes. Ce n'est pas nouveau, car cela fait plus de quatre mois que la réclamation du mois de mai fait échos. Pendant toute la période que l'intersyndicale campait sur sa position, les chefs d'établisse-

ment se tenaient à l'écart. Ces derniers sont montés au créneau car ils disent craindre un redoublement général. « Si nous ne trouvons pas une solution d'ici la fin de l'année, c'est le redoublement général qui sera déclenché », s'indigne Mohamed Ali Abdallah, proviseur du lycée de Moroni. Ce dernier explique que la validation d'une année scolaire ne rime pas avec la réalisation des examens de fin d'année mais plutôt avec la validation des trois trimestres de l'année scolaire.

La situation la plus alarmante, c'est l'isolement des parents devant un tel scénario. Une indignation pour tout le monde. Professeur, chefs d'établissement et syndicalistes, tous disent ne pas comprendre le silence des parents face à ce fléau. Le proviseur du lycée de Moroni, Mohamed Ali Abdallah ne cache pas son inquiétude, « ce qui m'indigne le plus c'est la réaction des parents, responsables et chefs de famille ». « Pendant que ces gens font un long

trajet, partent du fond de l'île jusqu'à la capitale pour demander l'ouverture d'une école communautaire aux autorités alors qu'ils ne se soucient même pas des résultats de ces derniers. C'est de l'hypocrisie et c'est regrettable. Sinon on aurait vu leur réaction face à la situation actuelle : deux trimestres sans bulletins scolaires, vous auriez dû demander des comptes à qui il se doit », martèle le proviseur. « Ils ont une part de responsabilité non négligeable », poursuit-il.

Entre indignation, indigence et dégoût

Six milles, c'est le nombre de bulletins que les enseignants auront à remplir. Un travail « indigent » à en croire nos interlocuteurs. Des calculs qui risqueront d'être flous et fatiguants car ce n'est pas évident qu'une personne puisse les faire et dégoûtant parce que c'est un travail qui se devait d'être reparté en trois temps et partagé entre plusieurs per-

sonnes. « Nous nous devons, dans les plus brefs délais, trouver une solution car ce n'est pas la meilleure des manières d'entamer l'éducation de nos enfants. Pendant que le monde a mis en place d'autres stratégies plus évoluées dans le domaine, le cas des Comores est honteux. Il n'est pas admissible que l'on fasse une année scolaire, arrivée à la fin et qu'on n'ait ni résultats, ni admission. Trouvons vite une solution », a-t-il insisté.

Les activités de routine sont bloquées. « Depuis le début de cette crise l'inspection pédagogique n'a fait aucune ronde, de même que les directeurs et responsables des différents établissements n'arrivent pas à mettre en place leur planning scolaire, pour le futur et pour le présent », chose qui défavorise l'enseignement. Si à la clôture de l'année une solution est trouvée, le proviseur montre que cela mènera au même problème car les enseignants peuvent réclamer des heures supplémen-

taires rien que pour remplir les bulletins. C'est la raison pour laquelle la solution devrait être trouvée avant la fin de l'année en cours dans le but d'éviter l'accumulation surtout pour favoriser le remplissage.

Autre souci aux yeux de ces responsables, c'est l'échec de la nouvelle forme d'identification avec la mise en place des livrets scolaires. Projet qui sera bloqué par le manque des notes, aucune brochure ne pourrait-être remplie et cela malgré la politique de rapprochement entre parents, chefs d'établissements et élèves instaurée pour aider à rehausser le niveau dans un système de suivi quotidien. Et comme rien ne favorise les élèves du public dans cette situation contrairement à ceux du privé, les comoriens disent craindre la perte de l'éducation pour l'année en cours. Devant une telle situation, il est urgent que les autorités prennent leur responsabilité.

A.O Yazid

HABARI ZA UDUNGA

La qualité de service dans les îles de la lune

Dans les îles de la lune la qualité de service est le dernier souci des entreprises mais plus particulièrement des entreprises publiques. L'idée de qualité de service est une notion inconnue dans leur galaxie.

Dans la plupart des pays du monde, sauf chez nous diraient les mauvaises langues, tous les services commerciaux publics et privés appliquent le principe du client-roi. C'est à dire que l'on fait toujours le nécessaire pour que le client soit satisfait du service qu'il est en droit d'attendre. Si l'on se base sur la définition basique, la « Capacité d'un prestataire de service à répondre aux besoins de ses clients ou utilisateurs ».

Dans les îles de la lune, on est loin de tout ça. Au contraire, c'est le client qui doit se plier aux desiderata des prestataires de service. Combien de fois, dans les administrations publiques, vous devez courber l'échine pour qu'on daigne vous occuper de vous ? Il n'est pas rare qu'avant de se déplacer dans une administration quelconque l'on vous pose l'éternelle question : « ye Kutsudjuwa mdru yiho ? ». En effet, si par malheur, vous n'avez pas une connaissance dans le service, il vous faut prendre votre mal en patience et avoir le cœur solide car devant vos yeux ahuris, vous assisterez de visu à des passe-droits sans la moindre gêne.

Au niveau des pharmacies, depuis l'époque coloniale à ce jour, il ya toujours UNE seule pharmacie de garde. A Moroni où la population a été multipliée par dix ou plus, il n'est pas rare de voir une pharmacie de garde, manquant des produits essentiels. Le principe étant que chaque officine doit bénéficier de cette « tournante » pour engranger quelques bénéfices.

Pendant ce temps nos députés s'intéressent seulement à la haute politique des îles de la lune en ferrailant à longueur de législature avec leur président sur la répartition des postes au sein de l'auguste assemblée.

En résumé, les clients dont nous sommes, se retrouvent prisonniers d'un système qui fonctionne en vase clos, se perpétuant à l'infini comme le monstre à plusieurs têtes. Et pourtant les autorités seraient mal inspirées si elles faisaient la sourde oreille face à des situations qui lèsent leurs concitoyens dans leur vie de tous les jours.

La qualité de service, c'est aussi le reflet d'une bonne ou mauvaise gouvernance. L'Etat en tant que garant de l'application des normes a le devoir de sévir là où les normes sont transgressées. Fermer des entreprises à coups de cadenas pour non paiement d'impôts c'est bien mais faire en sorte que la qualité de service soit appliquée c'est encore mieux !

Mmagaza



DECLARATION DU BUREAU NATIONAL

Depuis quelques temps des éléments se réclamant de l'Union pour le développement des Comores s'agitent en menant campagne pour faire croire à une scission du parti.

Ces agissements ont commencé lors de la tenue des fameuses assises d'Azali et de la CRC. Un groupe de personnes a tenté de prétendre représenter l'UPDC à ce spectacle dont l'échec est aujourd'hui reconnu par tous. A la suite de ces menées ces personnes ont été suspendues par les instances dirigeantes du parti en attendant une décision définitive dans les procédures statutaires.

Egal à lui-même, le ministre de l'intérieur a cru devoir relayer les activités de ce groupe. Chacun aura compris que le pouvoir est à la manœuvre et veut rééditer le coup tordu mené contre le RDC.

Le bureau national de l'UPDC fait observer qu'en continuant à agir tel qu'ils le font, ces individus trahissent la confiance des dirigeants du parti et celle de ses milliers d'adhérents, de sympathisants et d'électeurs.

Les Comoriens notent que de même que la pourri-

ture attire les mouches, l'état de décomposition morale et politique du pouvoir d'Azali attire à lui et de divers côtés tous les éléments instables, malsains et manquant de conviction.

Ce qu'il faut savoir c'est que détruire notre parti est une tâche décidément impossible car l'UPDC a à sa tête de grands dirigeants jouissant d'une grade notoriété nationale et internationale, un programme et un projet crédible pour gouverner les Comores et des milliers d'adhérents et de sympathisants dans tout le pays. Détruire une telle muraille n'est pas dans l'ordre des possibilités d'un petit groupe d'individus.

Fidèle à ses convictions et à ses engagements solennels pris auprès des Comoriennes et des Comoriens l'UPDC continuera à œuvrer pour les intérêts du pays, à défendre l'état de droit, à se battre en faveur de la démocratie et des libertés publiques aujourd'hui gravement menacées par le pouvoir d'Azali Assoumani.

Faite à Moroni, le 23 mai 2018



Ahamada Nassur jeune qui a représenté les Comores à l'Unesco

C'est dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'Afrique qui a eu lieu le 25 mai dernier au siège de l'Unesco

(Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) à Paris, que le jeune Ahamada Nassur a représenté

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE:

Un jeune comorien à l'Unesco

officiellement les Comores.

Au sein du siège de l'UNESCO, le groupe Afrique de cette organisation a célébré pendant une semaine, du 22 au 25 mai, différentes activités et festivités pour mettre en valeur la richesse du patrimoine et de la diversité culturelle du continent dans le cadre de la journée mondiale de l'Afrique. Dans ce contexte, les organisateurs ont prôné le rapprochement entre les peuples en général et dans un contexte un peu plus particulier ils ont sermonné l'approche des peuples d'Afrique.

Elu récemment dans le cadre du concours Mister Afrique, Ahamada Nassur a su prouver la valeur d'un peuple africain éloigné du bloc continental en montrant son projet.

Un projet qui consiste à rassembler la jeunesse Comorienne autour de diverses activités à la fois éducative, ludique et sportive. Ce dernier devrait selon les propos du jeune natif de Mbeni « permettre à toute une jeunesse de découvrir d'autres choses mais aussi de changer leur quotidien et de profiter pleinement de leur âge et quelle que soit leur classe sociale ».

Un programme qui sera mis en place dans le cadre de la création d'activités adaptées à tous les âges et aussi l'occasion d'offrir aux jeunes comoriens la possibilité de voir, de ressentir et de vivre comme les autres ». Pour rappel, Ahamada Nassur a été couronné devant sept autres candidats de différents pays du continent africain lors du concours Mister Afrique après avoir réussi à prouver et à mettre en

valeur lors de son passage ses origines, son authenticité et ses traditions.

Il avait pendant ce concours tenu un discours qui a eu un effet émotionnel positif: « Chaque pays africain a ses propres spécificités, ses propres richesses, mais nous avons beaucoup de belles choses en commun, tel que le sens de l'accueil et les valeurs de la famille, mais aussi des problématiques communes telles que l'éducation, la santé et malheureusement la guerre », avait-il dit lors du concours. Aujourd'hui encore, il se dit être fier de représenter les Comores et il promet de continuer tant qu'il le pourra.

A.O Yazid

LIGUE DE FOOTBALL DE NGAZIDJA

Coupe des Comores, tirage au sort jugé équilibré

Le week-end à Moroni, l'insistance régionale de la discipline, en présence des prétendants au titre concernés (D3, D2 et D1), a procédé au tirage au sort de la 32e finale de la Coupe des Comores. Un désaccord tendu sur le sort de Bonbon Djema avait perturbé un peu climat. A part, le coriace derby des deux frères rivaux (Volcan # Bonbon Djema) et le 2e choc (Amisco D3 # Jacm D1), les autres rencontres n'ont pas fait l'objet de vives observations.

Le samedi 26 mai 2018 à Moroni, au siège de la ligue, la commission d'organisation des compétitions ont procédé au tirage au sort des équipes qualifiées à la 32e finale de l'édition 2018 de la coupe des Comores. Avant le processus, un sujet pertinent et indispensable évoqué par l'encadreur technique du football de base de Volcan, présent au titre de



Staff Ligue et assistance en plein tirage au sort

mandataire de son club, a failli envenimer le climat, jusqu'à là serein et ambiant.

« Nous voulons savoir la situation actuelle de Bonbon Djema. Récemment, cette équipe avait agressé un arbitrage. Vous déclarez que le verdict est porté dans un Pv.

Montrez à l'assistance ce Pv avant le tirage », exigeait Mete, coach des gamins de Volcan. La réclamation a bénéficié de l'enthousiasme des équipes présentes. Les recherches effectuées publiquement par un membre de la commission, sur deux chronos, s'avèrent infructueuses.

Pris par le temps, il a promis, main droite levée : « Si d'ici mardi prochain, vous ne recevez pas ce Pv, nous démissionnerons de nos postes. D'autres personnes prendront nos places ». Souple et disciplinée, l'assistance a fait foi au geste.

Équipes moins calibrées reçoivent

A part, le choc des deux rivaux de la capitale (Volcan # Bonbon Djema) et la 2e confrontation (Amisco D3 # Jacm D1), rien n'a suscité de débat houleux. « Écoutez, nous ne comprenons pas ce tirage. Toujours en coupe des Comores, l'année dernière, nous avons été éliminés par Jacm en 16e de finale. Aujourd'hui, en 32e de finale, c'est toujours Amisco qui affronte Jacm, ce dinosaure de Ngazidja ?, fait observer Nasser, membre du staff administratif des Moroniens. Il a été convenu que les équipes de moindre division joue automatiquement à domicile si leur terrain accueille des matches de D2 et D1. Si non, des terrains neutres seront mis à leur disposition.

Bm Gondet

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

Le mercato perturbe et divise

Une note circulaire n°0029/Ffc, communiquée par le comité exécutif national, porte à la connaissance des équipes et même de la communauté footballistique l'ouverture de la période de mercato, du 23 mai au 7 juin prochain à midi. Le mercato concerne toutes les divisions masculines et féminines sur l'ensemble du territoire national, en l'occurrence les Ligues de Moili, Ndzuani et de Ngazidja. Mais, il suscite la controverse.

Le mercato est une mutation hors période normale. Il s'opère après la phase aller du championnat. Mais, il est restrictif. L'article 55 des règlements généraux ne prête à aucune confusion : « Les joueurs concernés sont ceux qui n'ont pas pu changer de club pendant la période normale des mutations ». L'imprimé pour le mercato coûte 15.000 fc, à verser dans un compte spécial. Toute équipe (D3, D2 ou D1) peut renforcer son effectif de 3 joueurs. Mais, chaque club est autorisé à ne libérer que 2 joueurs seulement.

Tous les prétendants ne voient pas d'un bon œil cette opportunité. Elle est surtout décriée par ceux, financièrement défaillant. Ces derniers le qualifient de système de désossement des adversaires pécuniairement « asthmatiques ». Pour les détracteurs du mercato, le planning et les préoccupations des coaches sont perturbés par le départ de éléments, estimés clefs pour une stratégie de jeu, destinée à préparer la 2e phase du championnat.

Championnat, course transatlantique

En clair, le mercato serait une opération perturbatrice par rapport à certains joueurs et à la dynamique du groupe. Même Guy Roux, ancien entraîneur d'AJ Auxerre (France) partage la thèse : « Le championnat est une course transatlantique. On ne change pas l'équipage en plein océan ». Les joueurs, issues du mercato arrivent t-ils à s'adapter à temps pour être performants par la suite ?

Aboubacar Ibouroi est chargé des relations de son club, Ngaya, avec la Ligue et la Ffc. Il approuve la période de mercato : « Tout

dépend du climat de travail. Si ouvert et motivationnel, je pense que tout est possible. Notre gardien de but Komando Saïd Madi nous a rapporté une vingtaine des trophées en trois saisons : Coupes et titres, phases régionales et nationales. Il a été séduit par le club de son village, Enfants des Comores de Vouvouni. Si le mercato n'existait pas, on n'aurait pas réussi à recruter l'international Lacatus Mahamoud Mroivili. Non, le mercato est aussi salvateur ».

Bm Gondet

ENERGIE RENOUVELABLE

Ouverture du 1er forum régional des énergies durables ce lundi à Maurice

La Commission de l'Océan Indien avec le soutien de l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) organise le forum régional des énergies durables. Ce grand rendez-vous va tourner autour de trois thèmes, à savoir la gouvernance, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et le bâtiment.

La Commission de l'Océan Indien, à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne, organise un forum régional des énergies durables afin de renforcer l'engagement des autorités publiques, des professionnels du secteur, des centres de recherche en charge des questions énergétiques dans une dynamique vertueuse commune. Ce rendez-vous inédit, qui bénéficiera du soutien de l'ADEME (Agence Française de l'Environnement et de

la Maîtrise de l'Energie), ambitionne de créer un réseau de partenaires de la région et au-delà pour partager les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que les pistes de réflexion en matière de gouvernance, environnement réglementaire et climat des affaires pour l'accès à l'énergie, définition et mise en œuvre de stratégies énergétiques.

La réflexion vise les 3 domaines suivants : énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et le secteur du bâtiment en particulier. Il s'agit avant tout de tisser des liens entre tous les acteurs de l'énergie et favoriser un partage d'expériences et ainsi d'améliorer l'accès à l'énergie pour les populations de l'Indianocéanie.

« Le but essentiel de ce forum est de mettre en place un réseau de professionnels qui va réunir à l'intérieur de la région de la COI, mais aussi au-delà, autorités publiques,

professionnels du secteur et centres de recherche engagés dans la filière énergétique pour échanger sur les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que pistes de réflexion dans les trois domaines ici identifiés », déclare Hamada Madi, le secrétaire général de la COI.

Ce Forum se veut une « fenêtre sur le développement énergétique durable dans la région » et un moment privilégié de débats et d'échanges autour d'une réflexion prospective pour les décideurs des Etats membres de la COI. Il sera ainsi l'occasion pour les opérateurs privés de mettre en valeur leurs savoir-faire, leurs services et produits. Des stands d'exposition seront installés sur le site et ouverts aux professionnels présents lors de ces trois jours de rencontres.

« Il s'agit avant tout de créer des liens pérennes entre les acteurs de l'énergie et de partager leurs expériences puisque le but du programme COI-ENERGIES, c'est un meilleur accès à l'énergie pour les

populations de la région. Ce Forum est un forum « business-to-business », un forum de professionnels, qui a comme objectif la pérennisation des actions du programme COI-ENERGIES », poursuit-il. Ce rendez-vous régional autour de l'énergie se veut pérenne et annuel afin de suivre les évolutions majeures du secteur et d'explorer les questions plus spécifiques comme « territoire et déve-

loppement durable », « mondialisation et nouveaux marchés de l'énergie », « marchés énergétiques et financement des investissements », « innovations technologiques, recherche et développement », « coopération régionale » ou encore « changement climatique ».

Mohamed Youssouf

Prières aux heures officielles Du 26 au 25 Mai 2018

Lever du soleil:

06h 19mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fajr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation